



IMMOBILIER

BAREMES D'HONORAIRES DE L'AGENCE LM IMMOBILIER

EN VIGUEUR A PARTIR DU 18/03/2024

HONORAIRES de TRANSACTION

Honoraires TTC Maximum, charge VENDEUR, pour tout TYPE DE MANDAT

TRANSACTION sur biens immobiliers

PRIX DU BIEN	HONORAIRES AGENCE TTC*
< 19 999€	3 000€
De 20 000€ à 39 999€	4 000€
De 40 000€ à 59 999€	5 000€
De 60 000€ à 79 999€	5 800€
De 80 000€ à 99 999€	6 500€
De 100 000€ à 119 999€	7 000€
De 120 000€ à 149 999€	7 800€
De 150 000€ à 189 999€	8 800€
De 190 000€ à 219 999€	9 500€
De 220 000€ à 259 999€	10 400€
De 260 000€ à 349 999€	4%
De 350 000€ à 499 999€	Forfait de 14 500€
De 500 000€ à 650 000€	Forfait de 15 000€
Au-delà de 650 000€	Forfait de 17 000€
VENTE EN VEFA	2.5%

TRANSACTION sur terrains

PRIX DU BIEN	HONORAIRES AGENCE TTC*
< 59 999€	Forfait de 5 500€
Au-delà de 60 000€	Forfait de 7 500€

Ces honoraires sont calculés sur le prix de mise en vente du bien. En cas de négociation, le montant des honoraires dus par l'acheteur reste calculé sur le prix de vente initial.

*Ces prix s'entendent TVA incluse au taux en vigueur de 20,00%



IMMOBILIER

HONORAIRES de LOCATION

Location d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Honoraires TTC Maximum, pour tout TYPE DE MANDAT

Frais afférents à la visite, à la constitution du dossier de candidature, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux : **15% du loyer annuel** à partager entre le bailleur et le locataire soit **7.5% maximum du loyer annuel par partie** dans le respect des plafonds applicables.

Les frais de location définis ci-dessus payables par le locataire, ne peuvent pas dépasser les plafonds suivants :

Frais afférents à : - la visite - la constitution du dossier de candidature - la rédaction du bail <i>Montant appliqué au preneur et au bailleur selon la zone géographique par m² de la surface habitable du logement loué.</i>	HONORAIRES AGENCE TTC*
Zone très tendue	12.00€/m ²
Zone tendue	10.00€/m ²
Zone non tendue	8.00€/m ²
Frais d'établissement de l'état des lieux. <i>Montant appliqué au preneur et au bailleur selon la zone géographique par m² de la surface habitable du logement loué.</i>	HONORAIRES AGENCE TTC*
Toute zone	3.00€/m ²

Frais d'entremise (rédaction du mandat de location, publicité, pose panneau). <i>Montant appliqué au bailleur.</i>	HONORAIRES AGENCE TTC*
Mandat EXCLUSIF	OFFERT
Mandat SIMPLE	50€

*Ces prix s'entendent TVA incluse au taux en vigueur de 20,00%